

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

VEGA EURO SPREAD (parts NC: FR0013346285)

Société de Gestion : VEGA INVESTMENT MANAGERS (groupe B.P.C.E.)

Objectifs et politique d'investissement :

L'objectif de gestion du FCP, de classification « Obligations et autres titres de créances libellés en euro », est d'obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composé à 50% de l'indice Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 1-3 ans et 50% de l'indice Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans (coupons réinvestis).

La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. L'Indicateur de Référence sert à déterminer la commission de performance qui pourra être prélevée.

Le FCP est investi :

- à 80% minimum en emprunts publics ou privés libellés en euro notés dans la catégorie « investment grade » permettant de modérer le risque de crédit par rapport à des titres spéculatifs, y compris dans la catégorie sénior ou subordonnée de rang minimum lower tier 2 ou tier 1;
- à 20% maximum en obligations de notation minimum BB- (Standard and Poor's/Fitch) ou Ba3 (Moody's) ou de notation équivalente selon l'analyse de la société de gestion, et/ou en titres ne faisant pas l'objet d'une notation de la part des agences de notation. Dans ce cas la sélection du gérant doit être étayée par plusieurs analyses externes permettant d'apprécier la solvabilité de l'émetteur à moyen terme et de lui attribuer une note au moins équivalente à BB- ;
- à 20% maximum en titres publics ou privés portant sur une devise libellée autre que l'euro.

Selon les anticipations du gérant, il peut moduler l'exposition du portefeuille se matérialisant par une sur-pondération, une sous-pondération ou une neutralité comparativement à l'indicateur de référence de l'OPCVM en respectant une fourchette sensibilité entre 0 et 5¹.

Dans un but de couverture (protection des actifs), de renforcement de l'exposition du portefeuille et de renforcement ou allègement des investissements sur des maturités précises, le gérant peut intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré français ou étrangers.

Les demandes de rachats sont reçues tous les jours de bourse avant 12 heures, et elles sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (J).

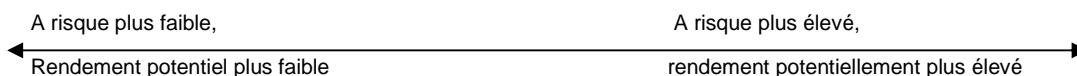
La durée minimum de placement recommandée est de 3 ans.

L'OPCVM capitalise son résultat net.

L'OPCVM capitalise ses plus-values nettes réalisées.

Profil de risque et rendement :

Echelle de risque



L'indicateur de risque et de rendement de niveau 3 reflète l'exposition de l'OPCVM au marché obligataire de la zone euro.

Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.

La catégorie de risque associée au FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

¹ La sensibilité est représentative de l'évolution du prix d'une obligation à taux fixe lorsque les taux d'intérêt varient de 1%. En particulier, la valeur de l'obligation à taux fixe baissera à hauteur de sa sensibilité en cas de hausse des taux d'intérêt de 1%.

Le niveau de risque du FCP est justifié par le risque de baisse de la valeur des instruments de taux résultant des variations des taux d'intérêt.

Détails des Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Le FCP est soumis au risque de crédit. En cas de faillite ou de dégradation de la qualité des émetteurs d'obligations ou titres de créances, la valeur liquidative du FCP peut baisser. Le risque est plus élevé pour les obligations lower tier 2 et tier 1.

Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, vous pourrez payer moins de frais.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

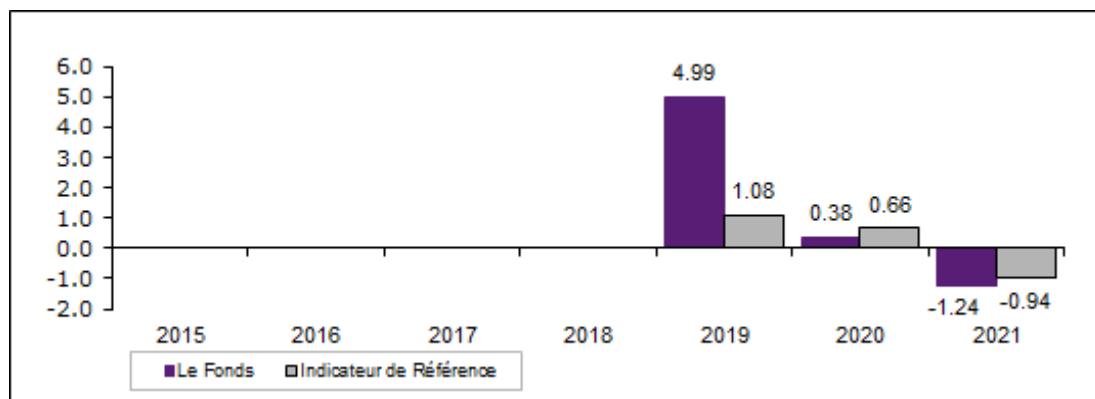
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0.65% *
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances*	
Commission de surperformance	10% de la surperformance réalisée par l'OPCVM, au cours de l'exercice, par rapport à la progression de son indicateur de référence en cas de performance positive de l'OPCVM, soit 0.40% pour l'exercice précédent.

* Ces chiffres se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos le 30/06/2021. Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous reporter à la rubrique Frais du prospectus du FCP disponible sur demande auprès de VEGA INVESTMENT MANAGERS.

Performances passées de VEGA EURO SPREAD



La performance de l'OPCVM n'est pas liée à celle de l'Indicateur de Référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.

Informations pratiques :

Dépositaire: Caceis Bank

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques et toute information complémentaire, relative notamment à la valeur liquidative, sont consultables au siège social de VEGA INVESTMENT MANAGERS et/ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur demande écrite auprès de cette dernière (adresse postale : 115 rue Montmartre CS 21818 – 75080 Paris Cedex 02).

Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.

La responsabilité de VEGA INVESTMENT MANAGERS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

La réglementation fiscale française peut avoir un impact sur les investisseurs.

Le FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

VEGA INVESTMENT MANAGERS est agréée en France et réglementée par l'AMF. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18 février 2022.

